

**REUNION DU COMITE DIRECTEUR DE L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU
JEUDI 8 DECEMBRE 2022 - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

PRESENTS : AUTO CROSS - BADMINTON - BASKET - CLUB ALPIN FRANCAIS - CLUB ATHLETIQUE VEYNOIS - CYCLO - ENTRE CIEL ET BUECH - USVS FOOTBALL - PETITE BOULE VEYNOISE - RETRAITE SPORTIVE DU PAYS VEYNOIS - TENNIS CLUB - TENNIS DE TABLE - TONIC CLUB VEYNOIS - VOLLEY BALL - ECOLE ELEMENTAIRE E. CARLES - J. FABIEN VACHOT - DANIEL CALLEBAUT - YVES DAMARIUS - ALINE GAUCHER - YANNICK PROVOST - GREGORY SCHMITT - MICHEL GAIGNAIRE - ALAIN CAUSSE - HERVE SANTANA - U. MOSTOWSKI - J. MARC PHILIP - SERGE EYSSERIC - J. PAUL CHASTEL.

EXCUSES : AIKIDO - AMICALE BOULE VEYNOISE - CAVALIERS DU SOLEIL - CHOURUM - FITNESS - JUDO - KARATE - ECOLE ST MARCELLIN - COLLEGE - LYCEE - ROGER CASTEX - J. CLAUDE CHERAMY - MARIE LEMAIRE - GWEN MARIBAS

ABSENTS : GYMNASTIQUE - USV SKI - TWIRLING BATON -

ASSISTE A LA REUNION : A. CARNAUD (Triathlon et sport tourisme)

La fin d'année est propice aux assemblées générales, le Président en profite pour féliciter l'ensemble des clubs pour la qualité de leurs travaux et remercie tous les membres des différents bureaux qui œuvrent pour la cause sportive.

J. Fabien Vachot félicite les nouveaux présidents élus : Guillaume Gautier pour Entre ciel et Buëch, Stéphane Blain pour l'Amicale Boule Veynoise et réitère la confiance de l'OMS aux responsables réélus.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU :

Le dernier compte rendu du comité directeur OMS, en date du 20 juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

EXAMEN DU COURRIER :

MAIRIE

- OMS a rencontré les élus pour présenter un projet de budget pour le sport en 2023.
- Nous fait parvenir un courrier adressé à toutes les associations concernant la SACEM (pas d'avantage en 2023)
- Nous fait parvenir une copie d'un courrier adressé au club de football concernant l'éclairage du terrain R. Gras.
- Nous fait parvenir une copie du courrier adressé à la ligue et au district de football concernant la nouvelle appellation du stade qui porte le nom de R. Gras

- Nous fait parvenir une copie du courrier adressé à l'association gymnique veynoise concernant la création d'un bâtiment à vocation sportive. Demande de précision est souhaitée par les élus (plan, chiffrage notamment)
- Nous informe que dans le cadre de la réalisation d'un terrain multi sports et d'un terrain de basket 3x3 une subvention de 10824€ est attribuée par la Conseil Départemental des Hautes-Alpes ainsi qu'une subvention de 54123€ par l'agence nationale du sport.
- Service des sports nous fait part d'un courrier à Monsieur Banal, « délégué tourisme » concernant la plaquette de communication sur nos installations sportives.

ETAT

- Nous octroie une subvention de 1.500 € concernant le projet multi sports

ASSOCIATIONS

- Judo club Veynois nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- Club Alpin Français nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- Entre ciel et Buëch nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- Tennis club Veynois nous invite à la remise des récompenses de son tournoi adultes. Remerciements. OMS était présent.
Nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- Veynes Buëch-Volley Ball nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent
- OMS a transmis un courrier de remerciements au Président de la CCBD pour son aide lors du forum des associations.
- OMS a transmis un courrier de remerciements à la famille Patrosso pour son aide lors du forum des associations.
- Retraite sportive du pays Veynois nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
Nous demande la possibilité de bénéficier d'une salle pour un atelier activ-mémoire. Nécessaire a été fait.
- Amicale Boule Veynoise nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- Printemps du livre nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- USV Ski nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.

- Fitness Veynois nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- AIKIDO nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- Badminton club Veynois nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- Twirling Bâton nous invite à son gala annuel. Remerciements. OMS était présent.

DIVERS

- District bouliste des Alpes nous invite à son congrès. Remerciements. OMS était présent
- FFBAD nous informe que notre club local a obtenu le label 1 étoile pour la saison.
- Région SUD nous informe que les départementaux de cross bénéficieront du car podium animation le 15 janvier. Remerciements.
- Maisons « sport santé régionale » nous convie à une réunion au CREPS d'Aix en Provence. Remerciements. OMS était présent. Un compte rendu a été fait.
- Mairie et OMS Gap nous invitent au palmarès 2022. Remerciements. OMS était présent.
- Ministère de la justice nous invite à la réunion du comité de pilotage du centre éducatif d'Aspres/Buëch. Remerciements. OMS était présent.
Nous transmet le compte rendu du dernier comité de pilotage.
- Conseil Départemental nous informe d'une modernisation de son système d'information financière et finalise la dématérialisation complète de son processus comptable.
Nous informe du versement d'une subvention de 1100€ pour notre projet multi sports
- Automobile club de Monaco nous informe de l'organisation du Monte Carlo historique du 24 janvier au 1^{er} février
- OMS Gap nous fait parvenir la plaquette des 50 ans. Remerciements.
- CCBD nous informe de la subvention versée pour notre Triathlon défi de Veynes d'un montant de 1000 €. Remerciements.
Nous informe de la subvention versée pour notre projet multi sports d'un montant de 500€. Remerciements.
Nous informe des subventions versées aux associations affiliées à l'OMS : 300€ à l'ABV (centenaire), 300€ au CAF (sensibilisation autour de la sécurité en montagne », et 5000€ à l'Olympique Veynois (objectif Guyane).
- Centre social Rural E. Meurier nous invite à son assemblée générale. Remerciements. OMS était présent.
- Comité des fêtes nous invite à l'assemblée générale de mise en place de la nouvelle équipe. Remerciements. OMS était présent.

FNOMS

- Nous fait parvenir sa revue « sport dans la cité ». Remerciements.

DOSSIER SPORT TOURISME-EDITION D'UNE PLAQUETTE :

Avec l'arrivée de nouvelles infrastructures sportives sur notre territoire, le service des sports et l'OMS avaient réuni en mars 2018, les élus et les responsables des sources du Buëch afin d'éditer une plaquette sportive capable de répondre à l'attente de clubs ou sportifs qui souhaitent organiser des stages de début de saison ou remise en forme. Avec une altitude préférentielle, une qualité d'air et de vie reconnue, il nous semblait important de mettre en avant tous ces aspects positifs pour en informer de potentiels sportifs. L'expérience des clubs comme Lyon, Monaco, Nice (dans le domaine du football), de Montpellier (pour le rugby), tous très satisfaits des conditions d'entraînement, nous amène à penser que nous pourrions accueillir, avec un support intéressant, d'autres sportifs.

L'OMS a travaillé avec Arnaud Cannard avant de rencontrer à nouveau les sources du Buëch, le 15 novembre dernier.

L'idée est de proposer un fascicule qui regroupe toutes installations capables de répondre à l'attente de tous les sportifs et de décliner l'offre avec un volet consacré à une activité propre.

L'esprit est de lister les offres d'accueil (hébergements, restauration), les sites sportifs qui conviendraient à toutes les disciplines, quelques messages des clubs et ce volet spécialement conçu pour l'activité.

Ce fascicule sera destiné aux fédérations, ligues, districts, clubs. Il pourra être également transmis, selon le carnet d'adresse de chacun, à des personnes à la recherche de lieu pour des rencontres, stages etc..... Nous comptons sur la motivation des clubs pour « vendre » au mieux ce projet.

Cette plaquette sera entièrement financée par les sources du Buëch.

A partir de ces renseignements, nous proposons aux clubs qui le souhaitent de figurer, par le biais des installations qu'il dispose, à cette plaquette.

Le service des sports et l'OMS travailleront à peaufiner les compléments d'information utiles pour la mise en page de ce fascicule (dimensions des installations, horaire d'ouverture, précision sur la nature de l'installation, tarifs, descriptif, contact, géolocalisation, type d'équipement...).

LE POINT SUR LES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION 2023

A remettre avant le 2 janvier. Nous sommes revenus à la formule normale après deux années compliquées.

Pensez bien à compléter le volet « médiatique » qui est un dossier annexe.

L'OMS se tient à votre disposition.

CROSS TRIATHLON : CHAMPIONNAT 2023 A VEYNES

L'OMS a fait parvenir à la Fédération Française de triathlon, pour la deuxième année consécutive, un dossier pour organiser les championnats de France de cross triathlon en 2023.

Après Vienne, dans l'Isère, les championnats de France se dérouleront à Veynes le dimanche 9 juillet.

Une grande fierté pour Veynes, l'OMS et tous ses bénévoles mais également une grande responsabilité. Il s'agit de rendre une copie propre et pour cela nos bénévoles sont indispensables et bien évidemment nous comptons sur un maximum d'entre vous pour cet événement national.

A ce jour, un dossier de demande de subvention a été transmis à la Ville et au Département. Nous allons également demander, comme les années antérieures, une aide auprès de la CCBD. En tant que club multisports nous n'avons malheureusement pas droit à des crédits de la Région.

Arnaud Cannard précisait que cette validation des championnats de France à Veynes était le résultat des bons rapports d'arbitrage mais aussi de l'engagement de l'ensemble des bénévoles. La communication de l'évènement sera primordiale afin de valoriser non seulement la manifestation mais le territoire dans son ensemble.

Afin de pouvoir déposer un dossier à la Région, le club athlétique Veynois se porte volontaire pour servir de club support. L'OMS, en tant que club omnisport n'ayant pas droit à une aide de la Région Sud.

Les responsables VTT, Trial, natation se réuniront jeudi 15 décembre à 9h en Mairie pour prendre en compte le cahier des charges de la Fédération Française et l'adapter à notre journée du 9 juillet.

STRUCTURES SPORTIVES : CONSOMMATION D'ENERGIE

La crise énergétique nous pousse à revoir nos habitudes. Les associations et leurs responsables sont appelés à agir ensemble sur les différentes structures sportives de notre localité.

Il est bon de savoir que 43% de la consommation énergétique du secteur sportif provient du chauffage.

Pour l'heure, au gymnase Région, le choix a été fait de conserver, comme les années précédentes, 16° et de ne procéder à aucune coupure durant les vacances. Un point sera effectué début janvier dans le cas où la facture explose.

Au gymnase du Collège, la seule consigne est celle du gouvernement, reprise par le conseil départemental, à savoir un chauffage à 19°. Le budget du collège prévoit une augmentation de 15% du prix de l'énergie (estimation basse). Cette augmentation se fera au dépend du reste du fonctionnement du collège.

Sur nos installations municipales ce sont des efforts collectifs, proportionnés et raisonnables pour faire la chasse au gaspillage d'énergie.

Nous devons donc profondément et structurellement changer nos habitudes et nos comportements pour faire des économies.

Diminution du chauffage, réduction de l'utilisation de l'eau chaude et de la consommation d'électricité liée à l'éclairage (ne pas utiliser dans le gymnase Région l'interrupteur qui permet de doubler l'éclairage, allumer la moitié des projecteurs du stade lorsque l'équipe n'utilise qu'une moitié de terrain pour les entraînements et éteindre ces mêmes projecteurs à l'issue de l'entraînement).

C. Gilardeau rappelait les efforts effectués en matière d'énergie à l'image de l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h.

Vous avez bien compris, les acteurs du sport peuvent jouer un rôle essentiel dans ces économies d'énergie.

Nous comptons sur vous pour avertir vos éducateurs et responsables de salles.

QUESTIONS DIVERSES

Informations OMS :

Afin de réduire les coûts d'envoi de courrier, le bureau OMS se propose de transmettre toutes les informations par mail. Voté à l'unanimité par les membres présents.

Investissement municipalité pour le sport 2023

Terrain Guillaume : fermeture de l'auvent côté ouest pour un montant de 10.710€ (entreprise Nico Bois) + Placo - Isolation - Electricité et chauffage (en régie) pour un montant de fourniture de 3.000€

City stade : Création d'un city stade + terrain de basket 3x3 + sécurisation et aménagement de la qualité de l'aire pour recevoir les concours boulistes (entre le terrain R. Gras et le gymnase Région). Montant des travaux 118 245€ Demande de subvention est close ; Financement à hauteur de 55% état-ANS- + département). L'appel d'offre va être lancé avant la fin de l'année

3ème terrain de tennis : Le Conseil Municipal du 15 décembre prochain a prévu, dans son ordre du jour, le vote de la délibération concernant la rénovation du 3ème terrain de tennis. Des subventions seront demandées à l'état-au département et à la ligue de tennis). Montant des travaux : 18.503 €. Subvention demandée à hauteur de 64,1%

Equipement de mise à l'eau pour personnes à mobilité réduite (élévateur piscine) + fauteuil extérieur : Dossier de subvention a été envoyé au département et état pour un montant total de 10.223 €. Subvention demandée à hauteur de 80%. Ce matériel permettra d'avoir une piscine complètement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Concernant vos installations, n'hésitez pas à nous faire remonter vos demandes en matière de travaux qu'ils soient au quotidien ou sous forme de projet d'investissement.

Remerciements à Serge Eysseric, adjoint aux travaux et Marc Mesclé, responsable des services techniques et Stéphane Antiq, plus spécialement en charge des installations sportives.

Subventions CCBD

Elus et techniciens de la CCBD ont organisé, ce dernier lundi, une réunion afin d'expliquer les règles pour l'attribution de subventions au niveau de la communauté de communes pour 2023. Outre les documents nécessaires à fournir (sur le site CCBD), il est rappelé que le cumul d'une subvention communale et CCBD n'est pas possible, que la demande de subvention doit être faite pour une action (pas de subvention de fonctionnement ou pour du matériel), que le budget prévisionnel de l'action doit laisser apparaître 20% d'autofinancement tandis que le plafond de demande de subvention ne doit pas excéder de 5000€ (et doit être au-dessus de 300€).

Concernant les associations sportives, il est rappelé que la CCBD ne possède pas la compétence sportive. Les dossiers déposés doivent donc avoir un lien avec le domaine économique, touristique. Le descriptif de votre action est donc très important, les critères d'appréciation de votre projet prennent en compte la pertinence, la performance, le développement durable et l'attractivité.

Les dossiers doivent être déposés avant le 31 janvier 2023.

Julie Mazet, en charge de ces dossiers à la CCBD, se tient à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Tarifs publics

Seront votés lors du prochain conseil municipal du 15 décembre. Le service des sports et l'OMS se sont penchés sur les tarifs impliquant le sport (accès piscine, salle des arcades et mise à disposition de salle) en demandant une constance au niveau des tarifs.

SACEM

En 2022, les associations qui organisaient une animation en lien avec la musique avaient la possibilité d'être pris en charge, au niveau SACEM, par la Mairie, ce qui ne sera plus le cas en 2023. L'OMS avait identifié ces types d'évènements et transmis la liste à la Mairie. L'ABV nous a fait savoir qu'ils avaient réglé la somme dû à la SACEM. L'ABV se propose d'e transmettre un courrier à l'adjoint de référence pour des explications.

Site OMS

Se met à la page des fêtes de fin d'année et vous propose deux vidéos.

Réduction des inégalités de santé dans les établissements scolaires

Notre OMS a participé à deux Visio-conférences organisées par le Comité Régional pour la santé PACA (CRES). Cet organisme met en place un projet pour aider les établissements du 1^{er} degré à réduire les inégalités en matière de santé. Notre commune a été choisie, avec Marseille, Nice, Valbonne et Digne. Nous attendons la décision du CRES pour connaître les villes choisies.

Gymnase Région

Pour donner suite à la demande du Lycée, nous avons transmis le nombre d'heures utilisées par nos associations pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2022, soit 693 heures. Dans le même temps la mairie a réglé le montant d'occupation du gymnase par nos clubs sur la période du 1^{er} janvier au 31 août 2022 soit 8568,84 €.

Manifestations sportives

L'OMS félicite chaleureusement l'ensemble des bénévoles de l'auto-cross Veynois qui ont accompli un travail considérable pour rendre possible le Motorsports Games des 28 et 29 octobre. Cette compétition a rassemblé les meilleurs pilotes de tous les pays et un public nombreux.

Concernant les animations à venir :

- Le 15 janvier se dérouleront au plan d'eau les championnats départementaux de cross-country.
- Les 2-3 et 4 juin : rassemblement vélo de montagne avec des randos VTT de tous niveaux et ouvertes à tous organisé par le Club Alpin Français.
- Du 19 au 25 août : le sud raid adventure (départ et arrivée à Veynes) -72 à 96 heures non-stop, 12000 mètres de dénivelé et 350 kms de course- Cette épreuve sera la manche européenne de la coupe du monde raid. A noter que le prologue sera ouvert gratuitement aux associations affiliées à l'OMS qui pourront courir, ce jour-là, avec les meilleurs mondiaux. Une information complète vous sera communiquée ultérieurement.

Club d'échec

U. Mostowski demande à l'OMS s'il est possible de créer un club d'échec. La création d'une association doit se faire par des personnes motivées par le projet. L'adhésion à l'OMS fera l'objet d'une seconde étape eu égard à des critères précis.

Jumelage avec Suno

U. Mostowski demande s'il est prévu un rendez-vous avec Suno, ville Italienne avec laquelle nous sommes jumelés. Christian Gilardeau précise qu'un nouveau comité de pilotage doit se mettre en place. Charge à cette structure de se mettre en relation avec son homologue transalpin afin d'anticiper les rencontres à venir. Le Maire rappelle qu'il convient de privilégier le secteur jeunesse.

Pour conclure le Président souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.